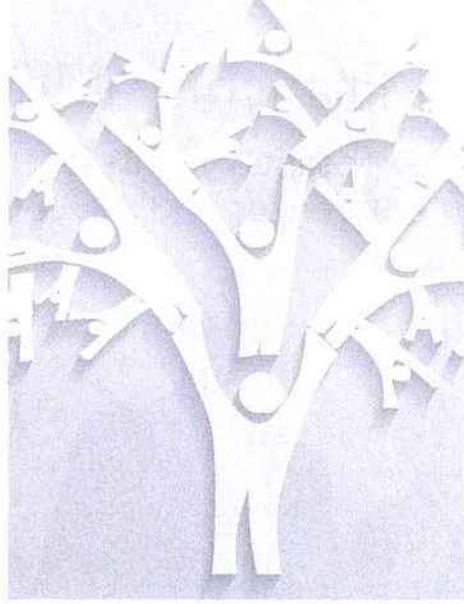


**INITIATIVES
ENTREPRISE**



EGEE

Des seniors au secours des créateurs

Porteurs de projet, chefs d'entreprise ou même demandeurs d'emploi, Egee, association nationale de seniors bénévoles, se propose de vous venir en aide en profitant de l'expérience de vos aînés...

La solitude des créateurs d'entreprise est souvent mise en exergue. Pour y remédier, des retraités ont décidé de leur tendre la main. Récemment reconnue d'utilité publique, Egee qui a fêté ses 30 ans le 29 octobre, est une association qui se compose de seniors bénévoles ayant occupé des fonctions à responsabilités dans le passé : chefs d'entreprises, cadres, mais aussi directeurs des impôts ou professeurs d'établissements scolaires. "La raison d'être d'Egee, c'est de transmettre nos compétences auprès de ceux qui en ont besoin, qu'ils soient créateurs d'entreprise ou demandeurs d'emploi", explique Bernard Abraham, président de l'association. Egee mène ainsi des actions auprès d'étudiants grâce à un agrément du ministère

de l'Éducation Nationale pour intervenir dans l'enseignement afin de parler de la création d'entreprise, auprès de missions locales concernant l'emploi des seniors, mais aussi et surtout aide les créateurs à

"L'un de nos conseillers va parrainer l'entreprise avec des visites régulières sur le terrain."

monter leur projet. Le but est d'intervenir sur toutes les étapes afin de pouvoir présenter un dossier parfaitement structuré auprès de la chambre de commerce et d'industrie ou de la chambre des métiers. "Notre rôle consiste aussi parfois à dire quand un projet ne tient pas la route,

indique le président. Ensuite, nous organisons un suivi des entrepreneurs qui ont créé, soit via des structures comme l'Adie ou Initiative France, ou bien en direct. Ce suivi peut durer plusieurs années pendant lesquelles l'un de nos conseillers va parrainer l'entreprise avec des visites régulières sur le terrain". Pour Bernard Abraham, ces visites sont primordiales puisqu'elles permettent au conseiller de se rendre compte de la situation réelle de la structure qu'il accompagne.

DU TEMPS À REVENDRE

Les avantages sont ainsi multiples pour le créateur selon Bernard Abraham. "Il va être conseillé par des personnes qui ont de l'expérience, qui savent très exactement de quoi il s'agit. Nous avons du temps à reven-

dre en tant que retraités et donc pas la contrainte de dire : 'Je ne peux vous recevoir qu'une demi heure et nous nous reverrons dans deux mois.' En plus de cela, nous avons un réseau qui regroupe un très large panel de professions. Ces personnes ont vécu l'entreprise et n'ont aucun intérêt à raconter des histoires ou à orienter le créateur dans la mauvaise direction. En revanche, si nous donnons certes des conseils, nous n'obligeons personne à les suivre.

Pour faire appel à l'association, il n'y a aucune condition à remplir, si ce n'est d'aller simplement à la rencontre des 2 000 conseillers répartis sur l'ensemble du territoire. Ceux-ci n'interviendront pas sur l'aspect technique concernant la fabrication de produits par exemple, mais se concentreront sur la création pure ainsi que la gestion de l'entreprise. Mais l'avan-

tage est aussi de sortir le porteur de projet de sa solitude et de lui donner les clés pour se lancer plus sereinement.

ENTREPRENEUR CHERCHE SOLUTIONS

"Pour quelqu'un qui commence à zéro, les problèmes vont arriver le jour même où il va se lancer, assure le président d'Egee. Ainsi, on vous demandera d'être à la fois chef d'entreprise, comptable, commercial... Et, même si l'on veut bien faire, on ne peut évidemment pas penser à tout. Souvent en cas de problèmes financiers, la banque n'essayera pas de vous aider. Nous sommes justement là en prévention de ces difficultés."

D'après Bernard Abraham, bien souvent, un créateur d'entreprise porte en lui la solution aux problèmes qu'il rencontrera en chemin. Mais il lui est également dif-

"Notre rôle consiste parfois à dire quand un projet ne tient pas la route."

ficile de la formaliser car il a récemment changé d'environnement et n'a plus ses collègues ou collaborateurs à ses côtés. *"Dans ces cas-là, pouvoir directement appeler quelqu'un et en discuter aidera à trouver cette solution, d'autant plus si l'entreprise commence à défaillir."*

En parallèle, Egee a également lancé une convention avec l'armée afin de suivre les militaires qui vont quitter l'institution et qui ont pour but de créer leur entreprise. Une retraite active au service de ceux qui vont reprendre le flambeau. ■

Julie TADDUNI